

## DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 27 SEPTEMBRE 2018

N° 2018-08-01

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept septembre à dix heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du sept septembre deux mille dix-huit, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

### Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 21
<u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 25 Exprimées par pouvoirs : 5 <b>Total (mini 19) : 30</b>
<b>Quorum atteint</b>

### **2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteurs de 2 voix)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS

### **1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteur de 2 voix)**

Eliane BARREILLE

### **1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteur de 2 voix)**

Corinne MOULIN

### **17 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Gérard COUPON, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Myriam HUGUES, Valéry LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Marie-Pierre MONIER, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Pierre COMBES à Sébastien BERNARD, Roger DIDIER à Henriette MARTINEZ, Marlène MOURIER à Claude AURIAS.

### Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Ghislaine SAVIN.

### Invités présents

Laurent HARO

### Invités excusés

Evelyne GAUTHIER

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Madame MARTINEZ déclare la séance ouverte à 10 heures.

Monsieur Claude AURIAS est nommé secrétaire de séance.

## **Objet : Evaluation de la qualité du ciel nocturne des Baronnies provençales - Demande de subvention DREAL Auvergne-Rhône-Alpes**

- ◆ Vu la délibération du Bureau Syndical n°2018-06-03 du 30 mai 2018

La Présidente expose,

Le 30 mai 2018, le Bureau syndical du Parc naturel régional des Baronnies provençales a voté le lancement de la candidature du Parc au label international "Parc de ciel étoilé" (International Dark Sky Park) délivré

par l'*International Dark Sky Association* (IDA). Cette candidature, ni fin en soi, ni simple marquage promotionnel, suppose un diagnostic précis, et s'accompagne d'engagements concrets vis à vis des politiques d'éclairage public, de suivi de la qualité de l'obscurité, d'actions de sensibilisation et d'expérimentations dans le domaine de la nuit.

Pour finaliser cette candidature, il est attendu que le Parc réalise un diagnostic de la qualité de son ciel nocturne et de l'état de la pollution lumineuse sur son territoire, afin de constituer un dossier scientifiquement argumenté à soumettre au jury chargé de la labellisation.

Afin d'élaborer une méthode d'évaluation de l'environnement nocturne, le Conseil Scientifique du Parc a été saisi, et sous son pilotage, un groupe de scientifiques bénévoles a été recruté afin d'élaborer, en partenariat avec les professionnels de l'astronomie du territoire, un protocole d'évaluation dépassant le seul diagnostic de la qualité du ciel nocturne (sa noirceur), en y ajoutant une évaluation innovante de la biodiversité nocturne, thème émergeant des politiques environnementales sur la « trame noire ».

Cette démarche pluridisciplinaire est unique et novatrice au sein des Parcs naturels régionaux de France.

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- ◆ Élaborer **un protocole** d'évaluation de la qualité de la biodiversité et de l'environnement nocturne
- ◆ Concevoir **un outil expérimental de monitoring** de l'environnement nocturne
- ◆ Réaliser une **campagne de mesures et d'évaluation** de la pollution lumineuse, de l'obscurité, de la qualité du ciel nocturne, de l'environnement nocturne terrestre dans leurs rapports réciproques
- ◆ Evaluer la **qualité de l'environnement et de la biodiversité nocturne** via les méthodes d'analyse des paysages sonores développées par le Museum d'Histoire Naturelle
- ◆ **Modéliser** l'état et l'évolution de la pollution lumineuse couplée à l'état et l'évolution de la biodiversité nocturne dans le territoire des Baronnies provençales (cartographies 2D / 3D)
- ◆ Présenter **un volet innovant** prenant en compte la biodiversité et l'environnement nocturne dans le dossier de candidature du Parc naturel régional des Baronnies provençales au **label international** "Parc de ciel noir" (Dark Sky Park)
- ◆ Disposer d'un **outil de suivi permanent** de la qualité de l'environnement nocturne du territoire des Baronnies provençales, intégrable à terme dans le dispositif Observatoire de l'évolution des milieux en cours de construction dans le Parc.
- ◆ Valoriser et communiquer sur la qualité de l'environnement nocturne des Baronnies provençales et la campagne de mesures en cours via des médias destinés au **grand public**.

En termes de méthode, l'enjeu est de pouvoir disposer d'un ensemble de données quantifiables et chiffrées, pouvant servir de base à une interprétation qualitative selon les grilles de lecture et perspectives de la diversité des disciplines et des champs de recherches représentés.

Il paraît donc nécessaire :

1. En premier lieu, de recueillir des données sur les variables lumineuses (autrement dit les conditions d'obscurité), en prenant en compte aussi bien la lumière naturelle que la lumière artificielle présentes dans le milieu : cela suppose de mesurer la photométrie ambiante, en la corrélant aux paramètres changeants du contexte astronomique et "atmosphérique" (lumière des astres, couverture nuageuse source d'obscurcissement et/ou de réverbération de la lumière artificielle du sol, taux d'humidité dans l'air contribuant à la diffusion de la lumière, etc.)
2. De disposer de données issues d'un monitoring continu, non-seulement tout au long d'une même nuit, mais aussi tout au long d'une même année de mesures.
3. D'identifier des indicateurs de présence et de diversité animale corrélables, à tout moment donné pour un lieu donné, avec les conditions d'obscurité citées ci-dessus.

La Présidente rappelle aux membres du Bureau que, dans le cadre de la convention de partenariat entre le Parc et l'Etat, le Syndicat mixte peut bénéficier de 20 000 € de financements complémentaires de l'Etat

pour des opérations environnementales innovantes ou relatives à l'observation de l'évolution du territoire ou encore à l'évaluation de la Charte du Parc.

La Présidente propose de solliciter la DREAL Auvergne Rhône-Alpes pour le financement de ce projet selon le budget et le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant € TTC	Recettes	Montant € TTC
<b>Diagnostic - Etude</b>		DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (80%)	20 000
Élaboration / location d'un outil technique de collecte automatisée des données (monitoring) (prestation) x plusieurs points de mesure	7 000 €		
Déploiement, manutention, récupération des données sur une année (prestation)	10 000 €		
Acquisition et traitement de données - modélisation cartographique (points lumineux / pollution lumineuse / données naturalistes)	3 000 €		
Prise en charge de frais de déplacement des scientifiques	1 000 €	PnrBP (Autofinancement – 20%)	5 000
<b>Valorisation - Communication</b>			
Enregistrements des paysages sonores nocturnes pour valorisation auprès du grand public (prestation)	2 000 €		
Prestation photographique (Recherche des lieux et prises de vues)	2 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>25 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>25 000 €</b>

L'acquisition de certaines données cartographiques (fonds MNT, points lumineux) sera réalisée par le Parc en collaboration avec les syndicats de l'énergie.


Le Parc assurera également la rédaction du rapport méthodologique et le dossier de candidature au label IDA.

La Présidente propose également d'intégrer Kévin Barré, écologue et chargé de recherche au Museum d'Histoire Naturelle, au groupe de scientifiques bénévoles en remplacement de Mme Clélia Sirami. ; celle-ci ayant changé de fonction au sein de son université.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Valide** le budget et le plan de financement proposés
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits.

  
La Présidente  
Henriette MARTINEZ

